



BIOMASSE ENERGIE INFO

PHOTOVOLTAÏQUE

- **Les nouveaux tarifs photovoltaïques pour le 2nd trimestre 2021** : les tarifs baissent légèrement, ils passent de 9,87 à 9,76 c€/kWh pour les installations de 100 kWc

Vente en totalité	Puissance	Tarif d'achat garanti	Rappel Tarif d'achat garanti (1er trimestre 2021)
	P ≤ 3 kWc	17,79 centimes/kWh	17,89 centimes/kWh
	3 kWc < P ≤ 9 kWc	15,12 centimes/kWh	15,21 centimes/kWh
	9 kWc < P ≤ 36 kWc	10,95 centimes/kWh	11,21 centimes/kWh
	36 kWc < P ≤ 100 kWc	9,52 centimes/kWh	9,74 centimes/kWh
Vente du surplus (si autoconsommation)	Puissance	Tarif d'achat garanti	Prime à l'investissement
	P ≤ 3 kWc	10 centimes/kWh	380 €/kWc
	3 kWc < P ≤ 9 kWc	10 centimes/kWh	280 €/kWc
	9 kWc < P ≤ 36 kWc	6 centimes/kWh	160 €/kWc
	36 kWc < P ≤ 100 kWc	6 centimes/kWh	80 €/kWc

Ces tarifs sont valables pour les demandes complètes de raccordement entre le 1^{er} avril et le 30 juin. L'historique des tarifs est également disponible sur le site Open Data de la CRE (Arrêtés tarifaires photovoltaïques en métropole) :

<https://www.cre.fr/Pages-annexes/open-data>

<https://www.cre.fr/content/download/19600/235730>

➤ **Quote-Part S3REN**

Pour rappel, le seuil de paiement du S2REN passe de 100 kVA à 250 kVA pour les nouveaux projets. Et si un 1^{er} projet de 250 kVA (non affecté lors de son dépôt) est suivi plus tard par un second projet sur le même site, le second projet sera soumis à la quote-part.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041776677&categorieLien=id>

Modification de la valeur de la quote-part : la quote-part est passée de 23,86 à 24,62 €/kW pour la Bourgogne, elle reste stable à 15,82 €/kW pour la Franche-Comté.

<https://www.capareseau.fr/> puis Quote-Part unitaire actualisée

➤ **Installation photovoltaïque supérieures à 250 kVA**

Attention dans le cas où le projet d'installation photovoltaïque dépasse 250 kVA en sortie d'onduleur, le transformateur est à la charge du porteur de projet sans réfaction de 40% et l'entretien du poste est également à la charge du producteur photovoltaïque.

➤ **Nouvel arrêté photovoltaïque 0 à 500 kWc**

Le nouvel arrêté qui était attendu pour début 2021 est maintenant annoncé pour le second semestre.

➤ **Réaliser la production au sein de son exploitation.**

<https://www.cerfrance.fr/page/cerfrance-alliance-comtoise/comment-gerer-la-production-delectricite-sur-son-exploitation-agricole>

La fiscalité permet également de regrouper dans la comptabilité de la société agricole, les activités de production d'électricité à la condition qu'elles ne dépassent pas 100.000 € et ne représentent pas plus de 50 % du chiffre d'affaires des activités agricoles (article 75 du CGI).

Réaliser la production au sein de son exploitation.

Depuis la **Loi Grenelle II du 2 juillet 2010**, les sociétés agricoles (GAEC, EARL, SCEA,...) ont la **possibilité d'exploiter une installation de production d'électricité photovoltaïque** dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elles sont propriétaires. Il sera nécessaire de modifier l'objet social de la société afin d'y inclure une activité de production d'électricité.

De même, la fiscalité nous permet également de regrouper dans la comptabilité de la société agricole, les activités de production d'électricité à la condition qu'elles ne dépassent pas 100.000 € et ne représentent pas plus de 50 % du chiffre d'affaires des activités agricoles (article 75 du CGI).

- **Réaliser une installation au sein de la ferme, au sein d'une société commerciale ou à titre particulier, étudier la question avec votre centre de gestion,**

➤ **Stage autoconsommation photovoltaïque :**

Un stage a démarré à la chambre d'agriculture de Saône et Loire sur le photovoltaïque en autoconsommation, avec pour objectifs de :

- Valider les possibilités d'autoconsommation avec récupération de données sur des sites équipés,
- Rédiger un guide pour analyser rapidement les possibilités d'autoconsommation dans différents type d'élevage : fromagerie, ferme laitière avec robots de traite, viticulteur, veaux de boucherie ...
- Etudier les possibilités techniques pour piloter les consommations des fermes pour optimiser leur autoconsommation.

Le stage sera réalisé par Léon REMONNAY étudiant en licence Pro à l'IUT de Belfort Montbéliard – Université de Franche-Comté.

Changements Climatiques - Formations et Fiches

Sécheresses, canicules, gel printanier, le constat est là : la tendance au changement et au réchauffement est à présent avérée avec une forte variabilité selon les secteurs et les années. Les premières conséquences se font sentir. Comment mon exploitation peut-elle faire face ? Quels leviers mettre en œuvre ?

A VOS AGENDAS, DES DATES DE FORMATIONS A RETENIR

- Les 2 et 9 juillet à Charolles (bovins allaitants),
- Les 23 et 30 juillet à Gueugnon (bovins allaitants),

Témoignage

Vincent Millet, éleveur ovin et bovin à Melay

"J'ai participé à la formation "Adapter ses pratiques au changement climatique" parce que j'avais envie de mieux comprendre l'évolution du climat et ce qui est susceptible d'arriver dans les années à venir. Ce qui deviendra impossible et ce qui sera réalisable. Échanger avec les autres sur ce qu'ils ont mis en place, leurs réussites COMPLÉMENTERRES tant. Les informations des techniciens de la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire ont été précieuses pour moi de ne pas avoir un temps de retard, d'essayer de réagir un peu plus vite."

➤ **Réalisation de 3 fiches :**

- Changements climatiques et agriculture au XXIème siècle, évolutions attendues en Saône et Loire
- Changements climatiques, comment la conduite des cultures et des prairies peut atténuer les rejets de gaz à effet de serre ?
- Changement climatique, évolution du climat à Mâcon entre 1959 et 2018, le Climat a déjà changé

<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/saone-et-loire/techniques-infos/grandes-cultures/systemes-innovants/>

➤ **Sécheresse et abreuvement, des aides pour s'adapter**

Trouver de l'eau, hors du ruisseau, hors du compteur, pour être plus autonome et pour s'adapter aux sécheresses récurrentes, quelques moyens pour faire financer ses projets sur le Département

Type de projet	Financeurs potentiels		
	Communauté Urbaine Creusot Montceau (avoir son siège sur la CUCM) Taux : 40% Plafond : 18 000€HT Date buttoir : aucune <i>Infos auprès de la CA71 Sophie Lapointe Simonet 06 75 35 39 34</i>	Département Taux : 80% Plafond : 16 000 ou 20 000€HT Date buttoir : 31/12/2021 <i>Infos sur : https://www.saoneetloire71.fr/so-utien-recuperateur-eaux-de-pluies</i>	Plan de relance agroéquipements Taux : 30% Plafond : 40 000€HT Date buttoir : 31/12/2022 <i>Infos : https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Plan-de-relance-Agriculteurs/Aide-aux-agroequipements-necessaires-a-l-adaptation-au-changement-climatique</i> <i>Equipements éligibles listés dans le document téléchargeable Décision de la directrice</i>
Forage			
Captage de source/mouillère			
Retenue d'eau		Si liée aux eaux de toiture	
Cuve enterrée		Si liée aux eaux de toiture	
Traitement de l'eau		Si lié aux eaux de toiture	
Récupération des eaux de toiture			

- *Voir aussi via le PCAE*
- *Attention, les projets doivent être en accord avec la Loi sur l'Eau (se rapprocher de la DDT) et une déclaration préalable aux services de l'Etat vous sera demandée*
- *Attention, les projets ne doivent pas avoir débutés avant la réception des autorisations de débuter les travaux des financeurs sollicités*

METHANISATION

- **Article de l'Association Française d'agronomie sur l'installation de Ciel**

<http://agronomie.asso.fr/aes-10-1-21>

et la revue entière, consacrée à la méthanisation : <http://agronomie.asso.fr/aes-10-1>

- **Rencontre Annuelle sur les Energies Renouvelables – ORECA**

Cette rencontre, organisée dans le cadre de l'ORECA par Alterre, le 29 mars 2021, avait pour objectif de développer les échanges et la connaissance sur les énergies renouvelables et locales.

<https://www.oreca-bfc.fr/f/ressources/11929/rencontre-annuelle-sur-les-energies-renouvelables/>

- **Le Grand Chalon confie à S3D une étude de transition carburants pour sa flotte de bus et de bennes à ordures :**

<https://mailchi.mp/e32320218759/s3d-ingenierie-janvier-2021?e=83b7391cd1>

BOIS

- **Utilisation de plaquettes en litière :**

<https://vimeo.com/527880916/6af0a7be66>

DIVERS

- **Livre blanc EDF sur l'agriculture bas carbone**

EDF réalise actuellement un livre blanc sur l'agriculture bas carbone afin de mieux comprendre les enjeux de la profession sur ce sujet, surtout dans le domaine de l'énergie. Dans ce cadre, EDF souhaite interroger les agriculteurs via un sondage en ligne.

L'APCA a décidé de s'associer à cette initiative et a participé à l'élaboration du questionnaire. Elle aura un retour sur les résultats du sondage, entièrement pris en charge par EDF.

Afin que cette enquête soit la plus représentative et instructive possible, nous avons besoin de votre concours. Il ne vous faut que quelques minutes pour y répondre et elle est anonyme. A aucun moment, EDF n'aura les adresses e-mail des répondants.

Le lien pour répondre à l'enquête (réservée aux agriculteurs) : <https://fr.surveymonkey.com/r/HR3KGQZ>

- **Batterie de condensateurs**

Ce matériel n'a dans la majorité des cas aucun intérêt et sur les fermes sur lesquelles il peut avoir un intérêt technique, le prix de vente n'est pas toujours rentabilisé,

==> les batteries de condensateurs servent à éviter l'énergie réactive qui est facturée uniquement pour les contrats > 36 kWc

Ex de facturation sur une facture pour un mois :

Composante réactive facturée	du 01/03/2019 au 31/03/2019	1259 kVArh	1.89 c€/kVArh	23,79 €
------------------------------	-----------------------------	------------	---------------	---------

A chacun de vérifier mais pour des contrats bleu, cette ligne n'apparaît pas, il n'y a pas de facturation

Lien vers un article réalisé par l'IFP

https://www.ifip.asso.fr/sites/default/files/pdf-documentations/techporc_marcon_n23_2015.pdf

Baisse de la Cotisation Foncière des Entreprises :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/baisse-impots-production>

Variabilité des renouvelables : nos réseaux électriques sont-ils en danger?

<https://www.revolution-energetique.com/variabilite-des-renouvelables-nos-reseaux-electriques-sont-ils-en-danger/>

Le plat pays ou les compteurs tournent à l'envers :

https://www.revolution-energetique.com/installations-photovoltaiques-en-2020-la-france-stabilise-la-belgique-bat-des-records/?utm_source=R%C3%A9volution+%C3%89nerg%C3%A9tique&utm_campaign=e34a31ac68-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_7c068e6142-e34a31ac68-419704550

Le PV flottant en alternative au PV au sol ?

https://www.revolution-energetique.com/dnv-publie-un-code-de-bonnes-pratiques-pour-le-solaire-flottant/?utm_source=R%C3%A9volution+%C3%89nerg%C3%A9tique&utm_campaign=59c3559fba-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_7c068e6142-59c3559fba-419704550

ou sur grands bâtiments ?

https://www.revolution-energetique.com/quelle-ville-accueillera-la-plus-grande-centrale-solaire-urbaine-de-france/?utm_source=R%C3%A9volution+%C3%89nerg%C3%A9tique&utm_campaign=59c3559fba-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_7c068e6142-59c3559fba-419704550

Panorama de l'électricité renouvelable en France en 2020 – 26,9 % de renouvelable en 2020

<https://www.rte-france.com/analyses-tendances-et-prospectives/le-panorama-de-lelectricite-renouvelable#Lesdocuments>

L'hydrogène : futur ou illusion de l'aviation

https://www.revolution-energetique.com/lavion-a-hydrogene-est-une-chimere/?utm_source=R%C3%A9volution+%C3%89nerg%C3%A9tique&utm_campaign=cc3269c260-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_7c068e6142-cc3269c260-419704550

Cartographie de l'impact de l'électricité sur le climat

<https://www.electricitymap.org/map>

*Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre d'information,
Ou pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter :*

Thomas GONTIER

Conseiller Energie Biomasse Climat

tgontier@sl.chambagri.fr

Tél : 03 85 29 56 20 / 06 75 45 01 64

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

Les actions énergies réalisées par les
Chambres d'Agriculture de Bourgogne
Franche-Comté sont conduites grâce
au soutien financier de :

